

## ARRÊTÉ DU MAIRE N° 246/2023

Le Maire de la commune de SEYSSSEL (Haute-Savoie),

**Vu**

- le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1,
- le Code de la route,
- la demande de l'entreprise AQUALTER Exploitation sise 581 route du Chaveyron à Lagnieu (01150), gestionnaire du réseau d'eau communal, afin de procéder à la réalisation d'un branchement d'Adduction d'Eau Potable route de Chautagne - RD 991 le 20 septembre 2023.

**Considérant**

- qu'il importe de faciliter l'accomplissement de ces travaux,
- que cette opération nécessite la réglementation de la circulation sur la zone concernée,
- qu'il est nécessaire de prendre toutes les précautions pour la sécurité des usagers et de l'entreprise intervenante,

### ARRÊTE

**ARTICLE 1** - mercredi 20 septembre 2023 de 08h00 à 17h00,

- la circulation sera perturbée et/ou sous alternat route de Chautagne - RD 991 .

**ARTICLE 2** - L'organisation de la réglementation temporaire de circulation sera à la charge de l'entreprise AQUALTER. La signalisation rendue nécessaire par la présence du chantier ou par la réglementation de la circulation faisant l'objet du présent arrêté, sera conforme à l'instruction sur la signalisation temporaire des routes.

L'entreprise AQUALTER sera tenue d'assurer la fourniture, la mise en place, l'entretien et la dépose de cette signalisation.

Elle conservera pendant toute la durée des travaux et jusqu'à enlèvement de cette signalisation, la responsabilité de la sécurité, tant des usagers que du chantier lui-même. Sa responsabilité sera substituée à celle de la commune de Seyssel si celle-ci venait à être recherchée pour tout accident qui serait la conséquence de cette réglementation.

**ARTICLE 3** - L'entreprise AQUALTER veillera à conserver et à rendre le domaine public en parfait état.

**ARTICLE 4** - Le présent arrêté sera publié et affiché dans les formes et lieux habituels. Ampliation sera adressée :

- à l'entreprise AQUALTER Exploitation 581 route du Chaveyron 01150 Lagnieu,
- à la gendarmerie de Seyssel,
- au centre de secours de Seyssel.
- Au centre technique départemental antenne de Seyssel,
- Au service Gestion du Domaine Public du Département de la Haute-Savoie,
- Au centre technique municipal de Seyssel.

A Seyssel, le 7 septembre 2023  
Le Maire, Gérard LAMBERT

